



Sortir rapidement et solidairement de la pandémie : pour un accès équitable mondial au vaccin contre le coronavirus

La coopération internationale est décisive dans la lutte contre le coronavirus. Ce n'est que si les populations de toutes les régions du monde sont suffisamment immunisées contre le virus que nous pourrions empêcher une nouvelle propagation incontrôlée de la maladie et réduire durablement le risque de nouvelles mutations du virus. Par conséquent, il est essentiel d'augmenter rapidement la capacité de production de vaccins contre le coronavirus et d'assurer un accès équitable à ceux-ci dans le monde entier. À ce jour, cependant, la production et la distribution des vaccins ont été laissées exclusivement au libre marché, alors que leur développement n'a été possible que grâce aux fonds et à la recherche publics. Cette situation a entraîné une insuffisance persistante de l'offre de vaccins et une inégalité flagrante dans l'accès à ceux-ci. Avec la privatisation des connaissances et des moyens de production dans le domaine des vaccins par l'insistance des entreprises pharmaceutiques au respect de leurs brevets, les doses de vaccins sont artificiellement rares, ce qui augmente les profits pour une poignée de gens. En conséquence, même dans un pays riche comme la Suisse, il y a toujours pénurie de vaccins contre la COVID-19, et plus de 100 pays n'ont pas reçu une seule dose de vaccin contre la maladie. Toutes et tous les habitant-e-s de la planète subissent les conséquences néfastes de cette injustice : ils et elles doivent vivre avec des restrictions plus longtemps que nécessaires, les prix des vaccins, produit de base rendu rare par un artifice, restent élevés, tandis que le risque que le coronavirus continue de circuler dans les régions les plus pauvres du monde et que d'autres mutations apparaissent augmente.

Diverses initiatives ont été lancées dans le monde pour améliorer la capacité de production et la distribution des vaccins contre le coronavirus : l'Afrique du Sud et l'Inde ont proposé, dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), de suspendre temporairement les brevets des vaccins contre le coronavirus (renonciation au brevet basée sur l'accord ADPIC). Une proposition ayant le même objectif est en cours au sein de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Une suspension temporaire des brevets pourrait augmenter considérablement la capacité de production mondiale de vaccins à court terme.

Afin d'améliorer l'accès mondial aux solutions médicales contre le COVID-19, l'OMS a établi un cadre multilatéral avec le Plan stratégique de préparation et de réponse au COVID-19 (*COVID-19 Strategic Preparedness and Response Plan*) et l'Accès aux outils COVID-19 (*Access to COVID-19 Tools, ACT*), ainsi que l'Appel à l'action solidaire. Si la Suisse soutient les deux premiers piliers des efforts de l'OMS contre le coronavirus, elle n'a pas encore adhéré

à l'Appel à l'action solidaire. L'Appel énonce toutefois des principes complémentaires qui sont essentiels pour faire face à la crise sanitaire actuelle, tels que la mise en commun et le partage des ressources pertinentes et l'accès universel à la recherche financée par des fonds publics. Une quarantaine de pays, dont des pays européens tels que la Norvège, les Pays-Bas et le Luxembourg, ont déjà rejoint l'Appel.

Enfin, l'initiative Covax, pilier de la vaccination mondiale selon la stratégie coronavirus de l'OMS, en collaboration avec l'alliance GAVI, a été lancée en tant qu'institution visant à contrer le nationalisme vaccinal improductif et non solidaire. Covax a néanmoins toujours un besoin de financement de plus de 3 milliards de dollars. Jusqu'à présent, la Suisse n'a contribué qu'à hauteur de 20 millions (!), ce qui constitue une utilisation inefficace et non solidaire de l'argent des contribuables au vu des énormes coûts que l'inégalité d'accès aux vaccinations entraînera au niveau mondial.

C'est pourquoi le PS Suisse exige du Conseil fédéral :

- qu'il plaide au niveau international pour une suspension temporaire des brevets pour les vaccins contre la COVID-19, conformément à l'accord ADPIC ;
- que la Suisse rejoigne immédiatement l'Appel solidaire à l'action et mette en œuvre ses principes dans le droit suisse ;
- que la Suisse triple immédiatement sa contribution prévue à la protection de la santé dans le monde, soit 300 millions de francs suisses, en mettant l'accent sur les initiatives multilatérales telles que Covax ;
- que la Suisse mette gratuitement à la disposition de Covax toute dose de vaccin excédentaire ;
- que, comme en Allemagne, un cadre adéquat et permanent soit créé pour le financement de la politique étrangère en matière de santé.